

Madame la Ministre,

Madame et Monsieur les Vice-présidents des Conseils Généraux,

Mesdames et Messieurs les représentants des Services de l'Etat,

Mesdames et Messieurs les Magistrats,

Mesdames et Messieurs les représentants des Associations ou des corps professionnels,

Mesdames et Messieurs,

Nous installons aujourd'hui le CSA. Une installation, c'est un acte important parce que symbolique, et les symboles sont déterminants : ils doivent être à mon sens l'expression d'une volonté, d'une philosophie, d'une détermination.

Mes propos introductifs seront brefs : je souhaite avant toute chose que la parole soit donnée équitablement à chacun.

La force du CSA réside pour une grande part dans les salutations introductives de mon intervention. En effet, nous sommes riches de la diversité des institutions et organismes que nous représentons mais également de la complémentarité de nos compétences. Il nous faudra donc veiller à en extraire le meilleur au service d'une ambition commune : celle de contribuer à rendre les procédures d'adoption les plus en phase possibles avec l'évolution de nos sociétés et de les rendre les plus lisibles et justes possibles. Ce qui ne signifie pas bien évidemment que ces évolutions président à nos décisions .

Cette force, il nous faudra veiller en permanence à faire en sorte qu'elle ne devienne pas notre faiblesse. Chacun le sait, il est toujours plus facile d'avoir raison tout seul (ce qui n'a guère d'intérêt) qu'à plusieurs. Aussi, il nous appartiendra très vite de nous fixer une méthode de travail, de nous astreindre à une discipline, qui fera que nos travaux seront toujours éclairés du souci de l'efficacité et de la modestie. Ce faisant, nous répondrons à l'ambition que je souhaite voir donner à notre conseil : exprimer des avis éclairés sur des sujets d'actualité. Ils ne manquent pas.

Je pense à ceux qui seront incontournables en 2013 : qu'il s'agisse du projet du texte législatif portant sur les modalités de recours contre les arrêtés d'admission des pupilles ou du projet d'ordonnance achevant l'extension à Mayotte de quelques dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles relatives aux organismes autorisés et habilités pour l'adoption, à l'agence française de l'adoption et à l'adoption internationale.

Mais je compte bien que notre Conseil se saisisse de sujets qu'il jugera comme incontournables. Cela pourra être le délaissement parental, les échecs d'adoption ou bien encore le développement de l'adoption simple. La difficulté ne sera pas de trouver des thèmes de réflexions mais de les sélectionner et de nous y consacrer.

Notre responsabilité, est de donner aux législateurs dont je fais partie une recommandation prenant en compte le bien être du futur membre de la famille. Bien sur, celui qui est adopté a déjà son parcours de vie, son passé, son avenir. Cependant, quelque soit son âge , le choix de sa famille biologique, de son futur foyer, celle qui l'a choisi , qui a entamé une démarche longue, ardue ; Celui la a pour lui un poids particulier dans son histoire en devenir. C'est ce poids du choix et de la volonté, cette responsabilité prise par des adultes responsables que nous devons respecter en prenant en compte l'Histoire et les histoires humaines et particulières. En n'oubliant pas que l'adoption a pour but de trouver une famille à l' un enfant et non le contraire.

Pour ce matin, notre Ordre du jour comporte 6 points articulés autour de deux grands chapitres : l'installation de notre Conseil, la consultation des membres suite à la présentation du projet de loi.

Notre installation étant faite, je vous propose de faire un tour de table. Ensuite, une présentation du projet de loi visant à ouvrir le mariage aux couples de même sexe nous sera faite par Mr François Ancel, ensuite Madame Florence Lianos nous présentera les conséquences du projet de loi sur l'adoption au niveau national et enfin Mr Thierry Fraysse nous exposera les conséquences du projet de loi sur l'adoption internationale. Chacun aura alors la parole pour s'exprimer dans un esprit de synthèse s'il vous plait. Nous essaierons alors de formaliser vos propos dans un avis le plus synthétique possible.

Enfin, pour notre fonctionnement, si le temps et nous-même ne sommes pas épuisés, les 1eres observations pourront être faites. Mais je vous demande d'ores et déjà me faire remonter par écrit des souhaits ou observations : sur notre fonctionnement que je souhaite simple et efficace, et sur les thèmes auxquels nous aurons à nous consacrer.

Je vous proposerai de nous retrouver d'ici fin novembre pour arrêter sur la base de vos contributions une méthode de travail et un champ d'interventions. Des dates vous seront proposées d'ici la fin de semaine.

Pour ma part, soyez assurés que je souhaite que nos travaux soient utiles, éclairants, justes. Comptez sur ma détermination pour y parvenir.

Avant de conclure et de commencer le tour de table , je désire remercier sincèrement MM Hatte et Eyraud ainsi que Mmes Schulz et Briand dans la préparation de notre matinée. La clarté de leurs explications, l'investissement professionnel qui les anime, m'auront été précieux.

Mme La Ministre,

Merci pour votre présence car je sais que les engagements se suivent. La sagesse mais également la détermination du conseil le disputeront à sa détermination pour éclairer un sujet et des

problématiques que nous avons toutes et tous, et pour des raisons diverses mais éminemment respectables, vissées au cœur.